



Madame Astrid Panosyan-Bouvet

Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail,
de la Santé, de la Solidarité et des Familles,
chargée du Travail et de l'Emploi

Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 17 juillet 2025

N/Réf : ZN/FL/25104

Objet : Sollicitation pour un échange avec vos services sur les risques professionnels des personnels en charge de l'exploitation autoroutière

Madame la Ministre,

La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIÈRE (FEETS-FO) a pris acte de vos déclarations sur la priorité contre les accidents du travail le 11 juillet dernier, dans lesquelles vous affirmiez que « **lutter contre les accidents du travail est un devoir moral** », et où vous annonciez vouloir renforcer les mesures de prévention, la culture du risque et l'accompagnement des victimes

Vous avez aussi identifié des secteurs prioritaires.

Nous déplorons que les agents en charge de l'exploitation routière et autoroutière, qu'ils soient salariés d'opérateurs publics ou privés n'aient pas été identifiés.

Depuis le 1er janvier 2025, nous déplorons **135 matériels percutés, 4 décès** et de **nombreux agents gravement blessés**, parfois durablement, aussi bien physiquement que psychologiquement. Ces chiffres traduisent une réalité insoutenable sur le terrain : celle d'un **risque extrême**, quotidien et croissant, auquel ces femmes et ces hommes sont exposés en exerçant leur mission de service public.

C'est pourquoi, nous considérons que la situation des agents des routes mérite d'être placée au cœur des priorités au même titre que les autres secteurs identifiés. La multiplicité des intervenants (État, sociétés concessionnaires, prestataires), les contraintes du terrain et l'exposition directe au trafic nécessitent des mesures spécifiques, concertées et urgentes.

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



C'est pourquoi nous souhaitons mettre en avant les points suivants :

- L'insuffisance des dispositifs actuels de protection et de signalisation ;
- La prévention des chocs post-signalisation malgré les dispositifs en place ;
- La reconnaissance de la pénibilité spécifique liée à ces métiers ;
- L'accompagnement des agents blessés et des familles endeuillées ;
- Et la nécessité de faire évoluer le cadre réglementaire de sécurité routière pour les personnels d'intervention.

Nous sollicitons donc auprès de vous un échange sur ces sujets avec vos services.

Dans l'attente d'un retour favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Secrétaire général



Zainil NIZARALY



FEETS FO
Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

 contact@feetsfo.fr  www.feetsfo.fr  01 44 83 86 20

